



La Ma
chi ne
rie
M
Vénissieux
Scène
conventionnée
d'intérêt
national
Art & Création



SCÈNE
HIP HOP
CONCERTS
CRÉATION
ATELIERS

La Machinerie - Vénissieux
Théâtre & *Bizarre !*

Projet artistique - Appel à candidature
Fresque murale street-art à *Bizarre !*

- Septembre 2021 -

CONTEXTE

Une fresque pour *Bizarre !*

En 2016, ouvrait *Bizarre !*, établissement culturel municipal dédié à la culture Hip Hop. Depuis 5 ans, *Bizarre !* a gagné en notoriété et en fréquentation grâce à son travail de diffusion et valorisation des pratiques Hip Hop (Danse, Beatmaking, Graff, Rap, BeatBoxing...), à son rôle indispensable sur un territoire qui allie lien social et culture, aux démarches de médiations proposées aux publics, et à l'accompagnement des amateurs et artistes.

Bizarre ! bénéficie par ailleurs de soutiens financiers publics forts et la Machinerie est labellisée par la DRAC Scène conventionnée d'intérêt national, Art et Création - Mention Écritures urbaines et contemporaines.

Dans le même temps, plusieurs défis restent à relever :

- Travailler à ce que les Vénissien·ne·s s'approprient toujours plus *Bizarre !* et qu'ils puissent y trouver un panel d'outils, de parcours et de découvertes artistiques
- Convaincre les publics de venir et revenir aux concerts, après des fermetures liées à la pandémie
- Asseoir le rôle « prescripteur » de *Bizarre !* dans la culture Hip Hop,
- Exister tant en local qu'au niveau régional et national

Pour tendre vers une visibilité accrue de ses actions, *Bizarre !* développe sa communication à travers le numérique et les supports physiques. Une stratégie est mise en place et se renforce.

Toutefois, travailler à ce que les habitant·e·s de la ville « repèrent » et s'approprient le lieu reste un enjeu pour la Ville et sa politique culturelle. En effet, le bâtiment n'est pas suffisamment visible pour les habitant·e·s de Vénissieux, notamment côté Boulevard Joliot-Curie alors que ce boulevard est très fréquenté (arrêt de tram avec plus de 200 trams par jour et passage de véhicules estimé à plus de 14 000 par jour).

C'est pourquoi, il est proposé la réalisation d'une fresque murale avant la fin de l'année 2021, projet piloté par la Machinerie.

1/ Enjeux artistiques

Né dans les années 1970, l'art du graffiti a provoqué de grands impacts historiques sur les arts visuels. Il a influencé et changé la mode, le style, le design graphique et même le marketing et la promotion utilisés dans la publicité. Étonnamment, son origine vient des métros urbains de New York et il est toujours l'un des principaux aspects qui ont contribué à créer la culture Hip Hop.

À ce jour, les graffitis peuvent être vus sur des couvertures d'album de Hip Hop, des affiches, des T-shirts, et des flyers. Il est régulièrement utilisé dans l'art du graphisme pour promouvoir des concerts de Hip Hop, des albums et d'autres événements Hip Hop. Il est incorporé dans notre technologie à travers le design graphique. Aujourd'hui, *Bizarre !* est fer de lance dans la culture Hip Hop sur la métropole Lyonnaise. Le graff faisant partie intégrante de cette culture.

Par ailleurs, Vénissieux a été précurseur dans le graffiti avec notamment des artistes emblématiques comme Don T.W.A ou Khem...

La création d'une fresque sur la façade du bâtiment (côté Boulevard Joliot-Curie) s'inscrira donc directement dans la ligne artistique de *Bizarre !* et fera écho à l'histoire artistique et urbaine de Vénissieux.

2/ Passages et nombre de personnes ciblées

En termes de communication et de symbole, travailler à ce que les habitant·e·s de la ville « repèrent » et s'approprient la salle est un enjeu pour la Ville et sa politique culturelle. Rendre *Bizarre !* visible devient donc un élément fort de cette politique.

De façon plus factuelle, vous trouverez ci-après un ensemble de statistiques :

Analyse des chiffres TCL de 2013 sur le nombre de personnes utilisant le TRAM T4 - «arrêt Joliot-Curie/M.Sembat »

Nombre de trams/jour : 232

Nombre d'utilisateurs/jour : 16 600

Nombre d'utilisateurs/année : 6 000 000

Analyse du nombre de passages automobiles sur le Boulevard Joliot-Curie

Estimation du nombre de véhicules/jour : 14 400

Estimation du nombre de personnes véhiculées/jour : 21 600

Estimation du nombre de véhicules/année : 5 256 000

Estimation du nombre de personnes véhiculées/Année : 7 884 000

Analyse du nombre de piétons sur le Boulevard Joliot-Curie

Estimation du nombre de piétons/jour : 480

Estimation du nombre de piétons/année : 175 000

Conclusion, il y a un nombre de passages devant le bâtiment de *Bizarre !* qui peut être estimé à 38 500/jour soit 14 059 000/an.

Dans la perspective de rendre visibles les façades de *Bizarre !*, un appel à projet est donc lancé auprès d'artistes professionnel·le·s capables de réaliser des graffs de grandes dimensions.

Le projet est porté par la Ville de Vénissieux et La Machinerie (réunissant *Bizarre !* et le Théâtre de Vénissieux).

Lieu d'exécution :

Façade *Bizarre !* : 68 boulevard Joliot-Curie – 69 200 Vénissieux

Date d'exécution souhaitée :

Automne 2021

Cahier des charges artistique

Il est demandé :

- Une fresque qui devra couvrir la totalité de la façade avec un fort impact visuel
- Une fresque qui ne sera pas éphémère et devra avoir une bonne tenue dans le temps
- Une fresque contemporaine en résonance avec l'activité du lieu
- Qui sera éclairée la nuit par un système déjà existant.
- En couleur
- La fresque devra s'inscrire dans son environnement : végétation, bâtis à proximité et notamment prise en compte d'une corniche qui court sur la façade et les bâtiments jouxtant.
- La fresque devra comprendre le texte :

***BIZARRE !* - Scène Hip Hop Concerts / Créations / Ateliers**

- La lisibilité du texte sera au cœur du projet

Métrage surface : 180 m², dont 35 m² de portail

Modalités techniques :

- Le mur du bâtiment sera nettoyé et préparé (enduit) par les services de la Ville de Vénissieux
- Les Espaces verts interviendront afin de dégager la façade
- Une nacelle ou un échafaudage sera mis à disposition de l'équipe artistique sélectionnée, par La Machinerie
- Le site sera sécurisé et les autorisations déposées aux services de la mairie de Vénissieux par La Machinerie.
- Le candidat fournira les matériaux et fournitures de réalisation de la fresque (peinture(s), aérosol(s), pinceaux, vernis anti tag...)

Complément pédagogique :

- Dans la perspective de faire découvrir cet art à de jeunes amateurs en lien avec *Bizarre !*, il sera demandé à l'artiste ou groupe retenu, l'animation d'un atelier fresque (environ deux jours), sur un mur à l'arrière de *Bizarre !* côté rue Louis Jouvet.

Modalités des candidatures :

Les projets proposés devront contenir :

- un dossier montrant des travaux déjà réalisés
- un argumentaire artistique
- des simulations faites d'après photos de la façade
- un mémoire technique précisant :
 - la durée du chantier
 - date à laquelle peut commencer le chantier
 - les moyens mis en œuvre pour réaliser les fresques (peinture, outils, échafaudage ou génie...)

- moyens mis en œuvre pour garantir la propreté du site
 - un mémoire financier détaillant :
 - droits d'auteur
 - rémunération artistique
 - production (matériels, outils, déplacements...)
 - une garantie professionnelle (attestation Maison des Artistes ou AGESEA ou URSSAF, n° SIRET ou autre), permettant l'émission de factures
 - une attestation de formation pour le travail en hauteur (génie ou échafaudage)
 - une garantie contre la mauvaise tenue du (des) matériau(x) et fourniture(s), mis en œuvre sur sa proposition : pendant le délai de 6 ans à partir de la date d'effet de la réception des travaux correspondants.
- Cette garantie engage le/la titulaire dans le cas où, pendant ce délai, la tenue du(des) matériau(x) et fourniture(s) ne serait pas satisfaisante, à le (les) remplacer à ses frais sur simple demande du maître de l'ouvrage, par le(s) matériau(x) et fourniture(s) demandés par ce dernier.

Date limite de dépôt des candidatures : 27 septembre 2021

Les dossiers sont à envoyer par courrier à :

La Machinerie – Vénissieux

8 Bd Laurent Gérin – BP 902 – 69631 Vénissieux cedex

Ou par mail : contact@lamachinerie-venissieux.fr

Les candidatures seront appréciées en fonction des critères suivants :

- Dossier artistique
- Expérience du candidat
- Qualité et originalité de la démarche
- Rapport entre la démarche et le projet associé à l'équipement *Bizarre !* - La Machinerie
- Intégration de la fresque dans son environnement proche
- Faisabilité du point de vue technique et organisationnel
- Prix de réalisation

Le jury sera composé de :

- Madame Yolande Peytavin, Première Adjointe, en charge de la communication
- Monsieur Bayrem Braïki, Adjoint délégué aux Finances, à la Culture, à l'Innovation et au Développement Numérique
- Monsieur Xavier Jullien, Directeur du Centre d'art Madeleine-Lambert
- Monsieur Grégoire Potin, Responsable programmation et coordination à *Bizarre !*
- Madame Valérie Schell de l'association Mur69, personnalité qualifiée
- Madame Françoise Pouzache, Directrice de La Machinerie

